

## Formalités administratives

Pour un accueil en crèche et au service familial

Renseignements et pré-inscription auprès du RAM + remise dossier unique d'inscription téléchargeable sur le site:

[www.paysfoyen.fr](http://www.paysfoyen.fr)

(onglet enfance-jeunesse/rubrique s'inscrire et s'informer /onglet « Pour les inscriptions »)

Dépôt du dossier complet et possibilité de visiter les structures.

Décision d'admission + signature du contrat.

Pour un accueil chez une assistante maternelle agréée.

Renseignements et mise à disposition d'une liste auprès du RAM + accompagnement administratif (contrat de travail, calcul de mensualisation, ...)



## Lieu d'accueil enfants parents « Le 1000 Pattes »

Le 1000 Pattes est un lieu d'accueil pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte référent (parents, grands-parents, ...).

C'est un espace de socialisation qui accueille en toute simplicité et sans inscription.



Lieux et horaires :

**Maison de la Petite Enfance**  
**16 rue Marceau à Sainte-Foy-la-Grande.**

Responsable : Camille Sibé

[millepattes@paysfoyen.fr](mailto:millepattes@paysfoyen.fr)

Ouvert toute l'année (sauf Août et dernière semaine de Décembre) le mardi et jeudi, de 9h30 à 11h30.

**Accueil de Loisirs – 6 bis rue du champ d'Eymet à Pellegrue**

Responsable : Camille SIBÉ

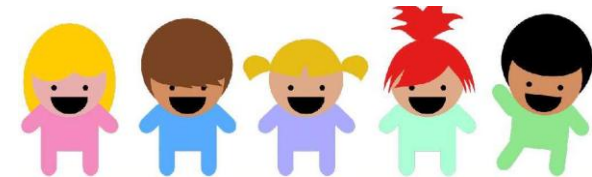
[millepattes@paysfoyen.fr](mailto:millepattes@paysfoyen.fr) Vendredi, de 8h45 à 10h45. Ouvert toute l'année (sauf vacances scolaires)

Renseignements supplémentaires : Relais Assistentes Maternelles (RAM)

05 24 24 23 89 ou [ram@paysfoyen.fr](mailto:ram@paysfoyen.fr)

## Communauté de Communes du Pays Foyen

### Les Accueils Petite Enfance



Un accompagnement dans vos démarches  
Un accueil adapté aux tout-petits  
Un choix de services



Contact :  
Relais Assistentes Maternelles(RAM)  
Maison de la Petite Enfance  
38 rue Pasteur  
33220 Sainte-Foy-la-Grande  
05 24 24 23 89 / [ram@paysfoyen.fr](mailto:ram@paysfoyen.fr)

**Crèche « Tom Pouce »  
(halte-garderie et service familial)**

Maison de la Petite Enfance  
33220 Sainte-Foy-la-Grande  
05 57 46 10 10

Directrice : Charline RONSE  
[tompouce@paysfoyen.fr](mailto:tompouce@paysfoyen.fr)

**Deux types d'accueil :**

**Halte-garderie** : du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

**Accueil de 16 places**, 30h par semaine maximum.

**Service familial** : du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. **Accueil de 22 places**.

Chez une assistante maternelle agréée, salariée de la Communauté de communes du Pays Foyen. 30h par semaine minimum.

**Fermeture**: 3 semaines en été (Juillet/Août) et dernière semaine de Décembre.



**Crèche « Les P'tits Loups »  
(Multi Accueil)**

9 rue Jacques Jasmin  
33220 Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt  
05 53 24 72 74

Directrice : Catherine HOURTIC  
[ptis-loups@paysfoyen.fr](mailto:ptis-loups@paysfoyen.fr)

**Accueil de 20 places.**

(régulier et occasionnel)

Du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

30 heures par semaine minimum/4 jours par semaine minimum.

**Fermeture** : 3 semaines en été (Juillet/Août) et dernière semaine de Décembre.



**Crèche « Lous Pitchouns »  
(Multi Accueil)**

Rue Chaix d'Estrange  
33790 Pellegrue  
05 56 61 84 60  
Directrice : Sylvie VIELLANAIS  
[crechelouspitchouns@paysfoyen.fr](mailto:crechelouspitchouns@paysfoyen.fr)

**Accueil de 20 places**

(régulier et occasionnel).

Du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

**Fermeture** : 3 semaines en été (Juillet/Août) et dernière semaine de Décembre.

**Relais Assistantes Maternelles  
(RAM)**

Maison de la Petite Enfance  
38 rue Pasteur  
33220 Sainte-Foy-la-Grande  
05 24 24 23 89

Animateur : Christophe PEREZ  
[ram@paysfoyen.fr](mailto:ram@paysfoyen.fr)



Lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents à la recherche d'un mode de garde, des assistantes maternelles.

Vous souhaitez employer une assistante maternelle agréée, le RAM met à votre disposition :

Une liste d'Assistantes Maternelles Agréées sur le Pays Foyen et la Communauté de Communes de Montaigne-en-Montravel et Gurçon. Un modèle de contrat de travail et de contrat d'accueil.

Un accompagnement pour toutes vos démarches administratives.

Lundi et mercredi, de 9h00 à 12h00

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 13h30 à 16h30.

